

LES SERVICES PÉRI-SCOLAIRES



ENFANCE
ASSOCIATION
PASS'ÂGE

Site Pellouailles Les Vignes
Espace Loisirs du Tertre

Matin, midi, TAP et soir
2023-2024



L'accueil du matin

*Sous la responsabilité pédagogique de Justine TOURNEUX,
responsable Enfance Pass'Age*

**Accueillir chaque enfant en fonction de son rythme,
de ses besoins et de ses envies**

À partir de 7h30, Nathalie, Lydie, Rebekah et Laureline accueillent les enfants en leur proposant des espaces de détente, de lecture et de petits jeux.

Les enfants qui arrivent entre 7h30 et 8h00 peuvent apporter leur petit déjeuner (froid) pour le manger à l'accueil périscolaire.

Le mercredi matin, les enfants sont accueillis pour les maternelles par Lydia et Floriane (ATSEMS) et les élémentaires par Nathalie et Isabelle.

•**Pour les enfants de l'école maternelle**

Où ? à l'Espace Loisirs - *Quand ?* De 7h30 à 8h35
(arrivée au plus tard à 8h15 avant le trajet vers l'école)



Nathalie



Lydie

•**Pour les enfants de l'école élémentaire**

Où ? à l'Espace Loisirs - *Quand ?* De 7h30 à 8h30
(arrivée au plus tard à 8h10 avant le trajet vers l'école élémentaire)



Lauréline



Rebekah

Le mercredi matin



Nathalie



Isabelle



Floriane



Lydia

L'accueil du mercredi midi

L'Accueil de loisirs géré par Pass'Age accueille vos enfants en demie journée avec ou sans repas pour le reste de la journée sur le mercredi.

Pour les familles qui ne souhaitent pas inscrire leurs enfants au centre de loisirs, la commune met en place un accueil de 12h à 13h.

Ils seront pris en charge par Leslie et Julie (ATSEM à l'école du Tertre) – Le trajet pour les élémentaires vers l'école maternelle est géré par les animateurs de l'ALSH du Mercredi.

Où ? à l'école du Tertre maternelle
- *Quand ?* De 12h à 13h



Leslie



Julie

L'accueil du soir

Sous la responsabilité pédagogique de Justine TOURNEUX,
responsable Enfance Pass'Age

•Pour les enfants de l'école maternelle

Où ? à l'Espace Loisirs - Quand ? De 16h00 à 18h30

Aménager un lieu de jeu, de détente et de découverte

Les enfants prendront leur goûter par petits groupes. Le goûter est fournis par les familles.

Il est proposé aux enfants de profiter de jeux intérieurs et extérieurs en fonction de leurs envies. Animations thématiques les mardis soirs (après les vacances d'automne).



Nathalie



Lydie



Pauline



Nicole

•Pour les enfants de l'école élémentaire

ESPACE LEÇONS

Où ? à l'école du Clos de la Motte –

Quand ? De 16h10 à 17h15

Aménager un espace propice à l'autonomie des élèves

Les élèves accueillis prennent leur goûter (fournis par les familles) puis bénéficient d'un temps pour s'avancer dans leurs devoirs en présence d'Isabelle et Elise.

A 17h20, ils rejoignent l'espace animation à l'Espace Loisirs.

Cela implique que les familles **ne récupèrent leurs enfants qu'à 17h15** afin d'éviter de perturber l'ambiance de travail. Les parents doivent tout de même vérifier le travail effectué.



Elise



Isabelle

ESPACE ANIMATION

Où ? à l'Espace Loisirs - Quand ? De 16h10 à 18h30

Aménager un lieu de jeu, de détente et de découverte

Après le temps de trajet vers l'Espace loisirs, les enfants prennent leur goûter (fournis par les familles) puis profitent de jeux intérieurs et extérieurs selon leurs envies. Animations thématiques les mardis soir (après les vacances d'automne).



Alix



Lauréline



Rebekah



Le temps du midi

• Animation

Sous la responsabilité pédagogique de Justine TOURNEUX.

• La restauration scolaire

Les services de restauration scolaire de Verrières sont sous la responsabilité de Magali BOISSEAU



Magali

Faire du temps de repas un moment agréable et convivial

Annie SALMON est référente du site de Pellouailles les Vignes

Le temps de repas, restauration fournie par « Papillotes et Compagnie » se déroule sous forme de self ou en service à table pour les petites et moyennes sections. Les enfants déjeunent à leur rythme.



Annie



Sylvie



Sylvie



Myriam

• Pour les enfants de l'école maternelle

Quoi ? Le repas – Où ? Au restaurant scolaire – Quand ? De 11h55 à 13h35
La sieste à lieu à l'école maternelle à partir de 12h45.

Aménager un lieu de vie collective, de jeu et de détente

L'équipe accompagne les enfants lors du temps de repas (de 11h55 à 12h45).

Les petites et moyennes sections vont à la sieste après le repas.

Le réveil est échelonné, en fonction de leur rythme.

Après le repas, les grands profitent d'un temps de jeux libres sur la cour et vont en temps calmes dans les classes.



Karidjatou



Pauline



Elise



Lydie



Alix



Nicole



Félicité

Le temps du midi

• Pour les enfants de l'école élémentaire

Quoi ? Le repas – Où ? Au restaurant scolaire – Quand ? De 12h15 à 13h30

Les animations ont lieu à l'espace loisirs de 12h15 à 13h30

Aménager des temps où l'enfant propose et organise son envie, son jeu, son activité

Une fois arrivé à l'accueil de loisirs du Tertre, les enfants mangent quand ils le souhaitent .

Avant ou après le repas, des espaces de jeux et des animations sont proposés aux enfants :

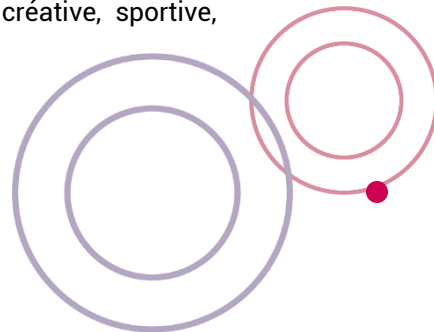
- **Espace ludothèque** : dans une ambiance calme et de détente, les enfants peuvent faire des jeux de société, du dessin, de la lecture.

- **Espace 6-9** : Des jeux de construction, d'imitation sont à disposition des enfants

- **Espace accueil** : Les enfants peuvent jouer à la dinette, aux voitures, kapla, jeux sur table,...

- **Espace cour** : des jeux d'extérieurs, un bateau et une table de ping-pong sont accessibles

- **Proposition d'animation** : une animation ponctuelle, créative, sportive, de détente,... est proposée aux enfants.



Pauline



Laureline



Nathalie



Isabelle



Rebekah



Pierig

Les TAP

• Pour les enfants de l'école maternelle

Où ? A l'école maternelle Le Tertre et à l'espace loisirs

Quand ? Le jeudi de 13h35 à 16h

Mettre en place des activités complémentaires permettant le développement et l'épanouissement de l'enfant

Tous les jeudis, les enfants participent aux TAP de 13h35 à 16h.

- Pour les petites sections, un temps de sieste est organisé dans les mêmes conditions que les autres jours. Puis selon le réveil échelonné, ils vont en temps de jeux libres à l'espace loisirs.

- Les moyennes sections sont divisés en plusieurs groupes. Ils profitent d'un temps de repos à l'Espace Loisirs et participent ensuite à des activités proposées par les animateurs.

- Les grandes sections sont eux aussi divisés en plusieurs groupes. Ils participeront à une activité thématique et auront ensuite un temps de jeux ou d'activités pour eux.

Les enfants participent à des projets d'animation pendant toute une période, entre chaque vacances, voici des exemples :

- J'explore la nature
- J'explore avec mes mains
- A la découverte de soi
- J'explore le monde qui m'entoure
- Mon TAP à moi/ « La Patouille»

Les enfants changent d'activités à chaque période.



Nathalie



Pauline



Alix



Elise



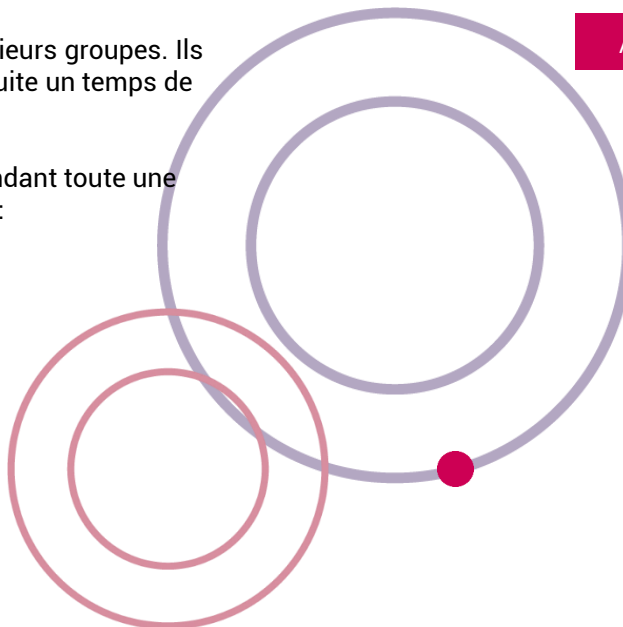
Rebekah



Lydie



Laurine



Les TAP

• Pour les enfants de l'école élémentaire

Où ? A l'espace loisirs – Quand ? Le vendredi de 14h00 à 16h10
(Possibilité de déposer les enfants entre 13h50 et 14h00 dans la cour de l'espace loisirs)

Mettre en place des activités complémentaires permettant le développement et l'épanouissement de l'enfant

Nouveauté:

Les enfants auront le choix entre plusieurs propositions en début de période
Les enfants participeront à un forum ou les animateurs présenteront leurs projets en fonction de thèmes définis :

- TAP sport
- TAP grand jeu
- TAP « Du jardin à l'assiette »
- TAP Sciences et numérique
- TAP « A la découverte du monde »
- TAP « Mon TAP à moi/ La Patouille »

A partir de là, ils iront s'inscrire en fonction de leurs envies.
Seule condition: Ne pas choisir plus de 2 fois le TAP « Mon TAP à moi»

Voici le déroulement type d'un après midi TAP du CP au CM1

- Temps d'échange avec le groupe « Quoi de neuf »
- Temps d'activité TAP
- Temps de bilan avec les enfants sur la séance
- Temps de jeux et d'activités de manière « libre » sur le reste de l'après-midi
- Remise en groupe pour le départ des enfants

Pour les CM2, il est proposé un temps TAP dans la salle passerelle avec deux animateurs.

Ils vont élaborer leur programmation en concertation sur l'année. C'est aussi une manière de créer du lien avec l'Espace Jeunesse et le collège.



Laurine



Alix



Nathalie



Pierig



Elise



Pauline

Equipe TAP CM2



Rebekah



Lauréline



Anna

A qui s'adresser ?

Pour toutes questions relatives aux animations, au déroulement des différents temps, aux relations avec les enfants et les animateurs s'adresser à Pass'Age

Pass'Age, qui sommes nous ?

Pass'Age coordonne l'ensemble des temps de l'enfant plus précisément:

- les temps périscolaires (temps du midi/TAP/temps du matin et soir)
- les accueils de loisirs durant les vacances et les mercredis
- les camps intercommunaux et les mini camps l'été
- les accueils jeunes sur les vacances et les mercredis
- et bien d'autres projets.

Pass'Age c'est aussi un Centre Social c'est-à-dire un lieu de proximité à vocation globale qui touche toute la population (habitants, familles). C'est un lieu qui permet aux habitants d'exprimer, de concevoir, de réaliser leurs projets.

Ces temps sont coordonnés par Dominique Compain avec des responsables de sites qui sont respectivement BAUDOUIN Chloë pour le site de Saint Sylvain et Justine TOURNEUX pour le site de Pellouailles les Vignes.

Ces temps périscolaires, complémentaires de l'école, sont animés par des animateurs de Pass'Age, des agents municipaux et des ATSEMS.

Nous attachons une importance à la place de la famille et dans les liens de confiance que nous souhaitons tisser.



Dominique



Justine

Pour toutes questions relatives aux inscriptions et à l'organisation générale, il faut s'adresser à la Mairie de Verrières en Anjou.

Les inscriptions se font au niveau du portail famille (site internet via la collectivité)

C'est vous qui inscrivez ou désinscrivez votre ou vos enfants directement en ligne.

Si de manière exceptionnelle, et une fois passé le délai, vous avez besoin d'inscrire ou désinscrire votre enfant, vous devez joindre le service Temps de l'Enfant par téléphone ou par mail.

Ces modalités d'inscriptions sont extrêmement importantes pour assurer la sécurité des enfants et aussi permettre un bon fonctionnement des services périscolaires.



Mélanie



Sandrine

Contacts

MAIRIE-Service Temps de l'enfant

Interlocuteur : VAIDIE Sandrine

Tél. : 02 41 76 51 97



INSCRIPTIONS

services.periscolaires@verrieres-anjou.fr

Tél. : 02 41 76 51 97

Interlocuteur : Mélanie RETIERE



Le lundi, mardi , jeudi et vendredi :8h30-12h00

Le mercredi : 9h00 à 12h00

Sur RDV l'après midi

Fermé le jeudi après -midi au public

3, rue de la Ménagère

Saint Sylvain d'Anjou

49480 VERRIERES EN ANJOU

Pass'Age

INFORMATIONS PEDAGOGIQUES

accueil@pass-age-asso.fr

Tel 02 41 76 19 15

Interlocutrice : TOURNEUX Justine



Le lundi :9h00-11h00 et 12h-18h00

Le mardi: 9h00-11h00 et 12h00-18h00

Le mercredi :9h00 -12h00

Le jeudi : 9h00-11h00 et 12h00-18h00

Le vendredi : 9h00-11h00 et 12h-17h00

Pass'Age - 21 place de l'Echanson ,

Pellouailles les Vignes

49112 VERRIERES EN ANJOU

Tél.: 02 41 76 19 15

En cas d'urgence, uniquement le soir ...

Espace loisirs : 02.41.24.33.89